
Association «Centre de Rencontres» - Désignation du représentant de la Ville de Besançon au Conseil d'Administration

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Au cours de leur dernière assemblée générale, les membres de l'Association «Centre de Rencontres» ont adopté une modification de ses statuts, permettant aux partenaires financeurs, en l'occurrence le Ministère de la Culture, la Région de Franche-Comté et la Ville de Besançon, d'être membres du Conseil d'Administration.

Il convient en conséquence de désigner le représentant de la Ville de Besançon.

La Commission Culturelle propose de retenir le nom de M. Marcel FERRÉOL, Conseiller Municipal, membre de cette commission.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, ratifie ce choix.